



Communiqué de presse

Le Conseil national du Travail s'est réuni en séance plénière le 28 avril 2020 à 16 heures sous la présidence de monsieur P. Windey.

1. Le Conseil a adopté la brochure intitulée « Favoriser la diversité et l'égalité dans le recrutement ». Cette brochure, reprise en annexe de l'avis n° 2.163 qui vient l'accompagner, se veut avant tout un outil didactique pour les entreprises, les secteurs et les candidats à l'emploi. Elle s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire applicable en Belgique en matière de non-discrimination et est adaptable à chaque type d'entreprise.

Le Conseil a souhaité faire de ce guide un outil résolument pratique, qui mette en lumière les avantages qu'apporte la diversité et qui permette d'orienter, tout au long de la procédure de recrutement, les entreprises qui le souhaitent vers des pratiques de recrutement objectives fondées sur les seules compétences des candidats à l'emploi de nature à assurer une réelle égalité de traitement entre ceux-ci.

Comme cela est souligné dans leur avis, les partenaires sociaux interprofessionnels témoignent, par l'adoption de ce nouvel instrument, de leur ferme volonté de continuer à œuvrer concrètement pour une participation renforcée des groupes à risque au marché du travail. Ils s'engagent également dans leur avis à promouvoir cet outil auprès de leurs membres.

2. Dans son avis n° 2.162, le Conseil constate que la proposition de loi qui lui a été soumise pour avis, instaurant un régime d'emplois d'intégration professionnelle, soulève un grand nombre de problèmes et d'interrogations. Le Conseil ne peut par conséquent soutenir cette proposition de loi en l'état et souhaite émettre un avis négatif sur celle-ci. Le Conseil indique enfin qu'il poursuit par ailleurs ses travaux quant à une optimisation des processus de retour au travail dans le respect des principes qu'il a fixés dans ses avis antérieurs portant sur le retour volontaire au travail des personnes présentant des problèmes de santé.

Ces textes sont disponibles sur le site du Conseil (www.cnt-nar.be).

